



- EDITION SPECIALE GRPA-

Décret sols: le guide de référence pour le projet d'assainissement provisoire est accessible

La DPS vous signale que le guide de référence pour le projet d'assainissement (GRPA), partie essentielle du CWBP, sera soumis à consultation **à partir du 16 juin 2011**. En effet, à cette date, la version provisoire de juin 2011 sera prête à recevoir les remarques. Le but de cette démarche, similaire à celle qui a été entreprise pour le GREC et le GREO, est de pouvoir enrichir le GRPA grâce à des commentaires et des suggestions venus des acteurs privilégiés. Remarquons que ce souci d'intégrer l'expertise du secteur privé est constant dans l'élaboration du Code Wallon de Bonnes Pratiques (CWBP). Les différents acteurs intéressés par le GRPA seront également avertis par voie postale. La DPS attire toutefois votre attention sur le fait que les remarques doivent parvenir avant le **15 juillet 2011** à l'administration à l'aide du formulaire ad hoc.

Concrètement : Vous pourrez lire le **document** et remplir le **formulaire disponible à partir du 16 juin**.

Dans sa volonté d'établir des contacts réguliers et constructifs, la DPS a décidé de publier une newsletter à l'attention des experts.

Il s'agit de vous présenter les évolutions quant à la mise en œuvre du décret relatif à la gestion des sols, les changements intervenus dans la législation, de vous offrir quelques trucs et astuces mais également de répondre aux questions les plus souvent posées.

« Nove sub solum », la newsletter de la DPS, est distribuée gratuitement aux principaux acteurs techniques du Décret Sols. Merci à tous les nouveaux lecteurs qui nous

rejoignent pour ce numéro.

Editeur responsable : Alain Houtain, inspecteur général.



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS



DIRECTION DE LA PROTECTION DES SOLS

NOVUM SUB SOLE